



## Elections des représentants du personnel au Conseil Scientifique et aux Conseils Scientifiques d'Institut du CNRS

Le Sgen-CFDT défend un syndicalisme qui prend ses **responsabilités**.

C'est une **fédération de syndicats constructifs et combatifs** qui agissent pour trouver des solutions par le **dialogue social**, mais n'hésitent pas à se mobiliser contre des mesures qu'ils jugent injustes et contraires aux **intérêts des personnels de la Recherche publique et à défendre des propositions alternatives crédibles**.

C'est une **fédération de syndicats inter-catégoriels** qui interviennent au CNRS comme dans tous les organismes de Recherche et dans les universités mais également dans les instances consultatives du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

**Le Conseil Scientifique veille à la cohérence de la politique scientifique du CNRS et donne son avis sur ses grandes orientations.**

**Les Conseils Scientifiques d'Institut, par leurs avis et leurs recommandations, conseillent et assistent les Directeurs d'Institut de manière prospective sur la pertinence et l'opportunité des projets et activités des Instituts.** Ils interagissent aussi avec les sections dans le cadre de la politique de recrutement et d'avancement du CNRS. **Nous agissons pour un rôle accru et plus incisif des CSI** dans la mise en œuvre et le suivi de la politique scientifique du CNRS.

Nos élus agissent pour faire entendre la voix de tous les personnels des unités de recherche du CNRS, porter leurs propositions et défendre **leurs métiers ainsi que notre conception de la Recherche publique**.

**Le CNRS doit réaffirmer sa fonction d'opérateur de recherche national et indépendant pour laquelle il a été créé.**

Il n'y a pas de politique scientifique ambitieuse du CNRS sans une **direction scientifique volontariste** qui affirme ses priorités après consultation de ses conseils. Ceci passe par :

- le **recrutement du personnel permanent -de toutes les catégories-** pour compenser les 1022 emplois IT et 504 emplois chercheurs supprimés entre 2006 et 2016 et la **limitation des recrutements de CDD** sur contrat de projets

- **une inversion rapide des proportions des financements** appels à projet/soutien de base des laboratoires,

- une impérative **réévaluation du régime de primes des chercheurs et enseignants-chercheurs,**

- un **meilleur équilibre femmes/hommes** dans les différentes catégories à tous les niveaux, ainsi qu'un **rajeunissement du recrutement des chercheurs** (les jeunes femmes renonçant de fait plus rapidement que les jeunes hommes à la précarité du post-doctorat).

Cela doit permettre de retrouver **la sérénité et la confiance** nécessaires à l'exercice des métiers de la

recherche. C'est aussi redonner au CNRS les moyens de ses missions et **restreindre drastiquement la précarité générée par une recherche pilotée par les appels à projets**. La compétition tous azimuts érigée en dogme et le temps perdu à la course aux financements ont causé beaucoup de dégâts. **Il est nécessaire et urgent de changer de politique.**

**Le CNRS doit aussi assumer son rôle majeur dans l'animation de la politique nationale de la recherche fondamentale** et, par là-même, sur la scène internationale. La mission première du CNRS est, et doit rester, l'accroissement et le développement des connaissances. Un accent particulier doit être mis sur son rôle d'expertise portant sur toute question de Société. Une réelle approche interdisciplinaire doit être confortée.

Le Sgen-CFDT est attaché à un **partenariat réellement équilibré avec les Universités** et les autres organismes où chacun a la même légitimité et des attributions clairement définies. **L'Unité Mixte de Recherche** est l'unité de base du système de recherche. Elle doit disposer d'un **soutien de base suffisant et pérenne**.

Le CNRS doit pleinement participer, avec les autres acteurs de la recherche publique, à la déclinaison des politiques de sites locaux ou régionaux.

***Votez et faites voter pour les candidats soutenus par le Sgen-CFDT***